

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 3. Mai-Juin-Juillet 1919

SOMMAIRE :

*L'adieu des professeurs, anciennes élèves et élèves du Lycée Molière
à leur Directrice.
Réunions du Mois.*

I. Association des anciennes Elèves

1. Citations.
2. Morts pour la France.
3. Mariages, Naissances.
4. Décès.
5. Union des Associations ; Vente au profit de la Maison des Lycéennes.
6. Sociétaires nouvelles.
7. Résultat des Examens.
8. Errata à l'Annuaire et changements d'adresse.

II. Société de Bienfaisance

1. Les départs en vacances de 1919.
2. Cercle Amical.
3. La prochaine vente.

III. Œuvres de guerre et d'après-guerre

1. La cantine pour artistes et professeurs.
2. Le livre de l'Aveugle.
3. L'École Rachel et l'organisation du travail féminin.

L'adieu des professeurs anciennes élèves et élèves du Lycée Molière à leur Directrice

Toutes celles qui ont passé par le Lycée Molière, des aînées aux plus jeunes, garderont le souvenir de la distribution des prix de 1919. Ce fut un jour émouvant entre tous : celui, où, pour la dernière fois « les filles » de Mme la Directrice se groupèrent autour d'elle.

Mlle Stoude quitte le lycée qu'elle a fondé, dont elle a été plus que la Directrice, l'âme même, pendant 31 ans.

Professeurs, anciennes élèves, élèves actuelles, toutes ont tenu, au moment de cette retraite, à lui dire non pas adieu, mais un très affectueux « au revoir ». Nous espérons en effet que la *Présidente d'Honneur* de notre Association, dont elle est membre fondateur, continuera à collaborer à nos efforts et nous sommes certaine que l'amie dévouée dont aucune de nous n'a en vain sollicité l'appui, nous accueillera dans l'avenir, comme elle avait coutume de le faire au lycée, pour nous conseiller et nous guider.

Chaque année, la cérémonie des Prix se trouve scindée : une première journée est consacrée à la distribution des classes préparatoires ; le lendemain seulement les grandes reçoivent les récompenses méritées par leur travail.

Le vendredi 11 juillet, avant la lecture du Palmarès des plus jeunes, une fillette de 1^{re} préparatoire, *Jeanine Billandot*, dont la mère, Mme Billandot (Maria Verrier), ancienne élève du lycée, était présente à la séance d'inauguration du 2 octobre 1888, présenta une gerbe de fleurs à Mme la Directrice, tandis qu'une aînée, *Françoise Georges*, élève de 3^e préparatoire, lui exprima le regret causé par son départ et la reconnaissance de toutes pour sa maternelle sollicitude :

MADAME LA DIRECTRICE,

Voulez-vous me permettre de vous dire, au nom de toutes les élèves des classes préparatoires, le chagrin que nous avons eu lorsque nous avons appris votre départ ? Nous pensons avec peine que vous ne serez plus dans la maison pour nous accueillir à notre retour au lycée au mois d'octobre.

Mais nous n'oublierons pas les enseignements et les conseils affectueux que vous nous avez prodigués, et nous vous promettons de faire tous nos efforts pour être, au lycée, les bonnes élèves, et toujours, les bonnes Françaises que vous nous avez si souvent exhortées à devenir. Nous savons que vous vous intéresserez encore à nous, et nous voulons que vous puissiez être contente et fière de vos filles. Nous sommes sûres que ce sera le meilleur moyen de vous prouver notre fidèle reconnaissance et notre profonde affection.

Au nom de ses collègues, Mme *Turpin*, qui, toute jeune, fille, enseigna au Lycée Molière, et dont tant de générations d'élèves ont conservé un souvenir aussi affectueux que reconnaissant, adresse alors à Mlle Stoude quelques mots que nous sommes heureuses de pouvoir reproduire ici :

Ce n'est pas sans une profonde émotion que les plus jeunes de vos enfants sont venues aujourd'hui à la distribution des prix. Elles y sont venues nombreuses, plus nombreuses que de coutume et ce n'est pas seulement l'attrait des belles fêtes de la Victoire qui les a retenues, fidèles jusqu'au dernier jour à leur cher lycée.

Mais hélas ! leur sentiment n'est pas aujourd'hui la joie insouciante qu'elles ressentent d'ordinaire à l'approche d'une pareille cérémonie ; joie, pour la plupart, de recevoir la récompense de leurs efforts, pour toutes, de voir s'ouvrir de longues semaines de repos et de plaisir. Un sentiment grave et triste les étreint, celui qu'a provoqué l'annonce de votre départ ; et toutes ont voulu vous exprimer leur reconnaissance pour la sollicitude dont elles se sont toujours senties entourées — reconnaissance pour les préceptes de droiture, de discipline, de travail que vous leur avez inculqués, et qu'elles n'oublieront pas.

Ce qu'elles n'oublieront pas surtout, elles, les plus petites, c'est l'exemple que vous leur avez donné par votre activité inlassable ; elles vous reverront souvent en pensée, traversant les galeries ou entrant dans leur classe, toujours préoccupée de leur travail et du bon ordre de la maison. Combien fières elles étaient les plus jeunes et les dernières venues

d'être si vite connues de vous, de se sentir aidées par un mot discret d'encouragement.

Elles se souviendront aussi que vous leur avez appris, toutes petites, à se soucier des autres, à songer aux enfants pauvres et aux déshérités de toute nature et combien elles ont été fières d'être associées aux œuvres où vous entraîniez leurs aînées.

Elles ont encore de nombreuses années à passer en cette maison avant que soit terminée leur éducation, mais de tous vos enseignements elles se souviendront, et nous les aiderons à se souvenir. Elles savent que vous penserez encore à elles, vous intéressant à leur progrès intellectuel et moral, et parce qu'elles sont plus jeunes, elles espèrent vous revoir souvent et plus longtemps dans cette maison que vous leur avez fait aimer.

Et maintenant, Madame, voulez-vous permettre à la plus ancienne de vos collaboratrices, à l'une de celles de la première heure, de vous redire devant ces enfants *combien douce a été notre tâche* sous votre chère direction ; *combien profonde est notre reconnaissance* pour l'aide et la sympathie que nous avons trouvées auprès de vous, toujours, et surtout dans les heures difficiles et douloureuses — *combien grande est notre peine*, malgré la joie que nous devrions ressentir à vous voir prendre le repos que vous ont mérité des années d'incessant labeur.

Mais le chagrin que vous même éprouvez en nous quittant nous autorise à exprimer le nôtre, et de ce chagrin encore nous vous sommes reconnaissantes car il est une preuve de plus de l'affection que vous nous avez toujours témoignée.

Mme la Directrice répondit par quelques courtes paroles qui résumaient à la portée des enfants ce qu'elle devait dire le lendemain à leurs aînées, leur traçant un programme de vie généreuse, utile aux autres, dont, nous le savons toutes, elle a donné l'exemple.

Toutes les classes du lycée s'étaient réunies pour offrir un souvenir à leur chère Directrice, l'accompagnant d'une lettre d'envoi où elles lui exprimaient leur reconnaissance.

Les professeurs du lycée, dont les noms étaient inscrits sur

une feuille ornée d'un dessin de Mme Fabre, s'étaient groupés aussi pour envoyer à Mlle Stoude un témoignage de leur affection qui lui fut remis avec une gerbe de fleurs le 12 juillet, le jour de la distribution des Prix des grandes.

Plus émues encore que leurs jeunes compagnes de la veille, car des liens plus anciens les attachent à leur Directrice, les aînées ont délégué l'une des leurs, Mlle *Weille*, pour lui dire au revoir en leur nom :

MADAME LA DIRECTRICE,

Tous les ans, à pareille époque, la joie de partir en vacances n'était que peu altérée par le sentiment de la séparation ; en effet, nous avions la certitude de retrouver notre maison telle que nous l'avions quittée. Malheureusement, cette année, il n'en est pas ainsi : celles de nos compagnes qui reviendront en octobre trouveront leur lycée bien changé, puisque vous n'y serez plus.

C'est avec un regret profond que nous vous voyons partir, Madame, vous qui plus que toute autre représentez pour nous le Lycée Molière, et l'avez dirigé avec une sollicitude et un dévouement que même les plus jeunes d'entre nous ont pu sentir. Aussi, avant de vous quitter, et en vous exprimant nos sentiments de reconnaissance et de respectueuse affection, tenons-nous à vous dire que nous continuerons à nous inspirer de vos exemples. D'ailleurs, dans notre pensée, cette séparation ne saurait être complète. Nous osons espérer que nous pourrons vous revoir, et que celles que vous avez tant de fois appelées vos enfants ne cesseront de trouver auprès de vous, comme par le passé, appui et conseil.

Permettez-moi d'ajouter, Madame, que « vos filles » font des vœux pour que votre vie nouvelle soit selon votre cœur. Puisse le souvenir du bien que vous leur avez fait à toutes vous y accompagner toujours comme une douceur et une force.

Puis ce fut le tour de Mlle *Laurence Dupuy*, présidente de l'Association, d'exprimer ce qui était dans les cœurs de toutes les anciennes :

C'est au nom de toutes vos anciennes filles, chère Madame, que je viens vous dire : au revoir et surtout merci.

Cette Association que vous avez fondée, elle a vécu par vous ; la petite plante a grandi soutenue par un si bon tuteur qu'elle est devenue vivace et forte. C'est que vous n'avez ménagé ni votre temps précieux ni votre peine : nos réunions, nos ventes, nos bulletins, rien ne s'est fait sans votre aide. Souvent notre inspiratrice, toujours notre soutien et notre guide vous avez été l'agent de liaison entre ces jeunes générations et nous, celles d'autrefois, qui trouvons malgré tout au Lycée, la même impression de « Home ». Bien plus, vous avez été pour nous un exemple vivant : votre dévouement inlassable, votre énergie persévérante et bonne, votre ferme conscience ont été pour nous les phares qui éclairent la route, cette route droite et large du devoir que nous voulons suivre après vous, en bonnes Françaises.

Nous vous en sommes profondément reconnaissantes et nous vous le serons fidèlement, toujours. A l'exemple du beau lierre qui enlace étroitement les arcades roses de notre cher lycée, nous nous sentons si fortement attachées à notre Fondatrice, que rien ne pourra nous en séparer.

Votre nom aimé et honoré sera désormais rappelé à chaque distribution des Prix : l'élève qui obtiendra le Prix H. S., sera doublement fière, car ce nom est celui de la Directrice qui fut pour chacune de ses innombrables filles, une vraie mère.

C'est pourquoi ces quelques mots n'ont pas voulu être un adieu, mais un au revoir plein d'espérance, d'admiration et de gratitude.

La parole est maintenant à une autre des collaboratrices de la première heure de Mlle Stoude, à Mlle Dugard, dont l'enseignement et la haute valeur morale ont exercé une si profonde influence dans cette maison :

MADAME LA DIRECTRICE,

La distribution des prix du 12 juillet 1919 nous laissera des souvenirs inoubliables. Ce seront d'abord des souvenirs d'allégresse, car c'est la première fois qu'en une telle cérémonie nos cœurs n'ont pas à se tourner vers la jeunesse de Lorraine et d'Alsace comme vers une sœur en exil, la première fois que le Lycée peut fêter le travail de ses élèves en une France

restaurée par la Victoire du Droit dans son patrimoine et son prestige. Mais ce sera aussi des souvenirs mélancoliques, car il nous faudra renoncer à votre collaboration.

Ce qu'elle a été, pendant les 31 ans où vous avez créé et dirigé le Lycée Molière, il est superflu de le rappeler. Nos chefs universitaires ont souvent et naguère encore, rendu témoignage devant nous-même, à la droiture, à la conscience, au dévouement de toutes les heures qui ont marqué votre direction, et lui ont donné sa valeur unique. Bien des fois aussi les familles ont exprimé les sentiments de sérénité et de gratitude que leur inspiraient vos qualités administratives, votre vigilance qui paraissait ignorer la fatigue en s'interdisant le repos, comme un relâchement. Quant aux élèves qui vous ont vue à l'œuvre, les accueillant la première le matin lors de leur arrivée aux cours, suivant de près leurs études, ne vous déchargeant sur personne du soin de leur rendre compte de leurs notes et du résultat de leur travail, trouvant toujours malgré vos occupations le loisir de les recevoir en particulier au cas où elles avaient à vous adresser une requête ou à vous demander un conseil, elles savent ce que vous avez été pour le Lycée Molière, et si toutes pouvaient joindre leur voix à celle de Mlles Weiller et Dupuy, c'est par centaines, par milliers qu'elles rendraient hommage à votre direction.

Mais il est une chose dont elles n'ont pu sentir toute l'étendue, Madame, parce que vous vous êtes sans cesse appliquée à la dissimuler. Au risque de froisser vos sentiments de modestie, par intérêt même pour les élèves, il nous faut aujourd'hui la dire hautement.

En l'une de ses pages les plus profondes, Montaigne déplo-rait déjà, il y a quatre siècles, l'erreur des hommes qui, ayant accepté un rôle en vue, s'y « prélassent » et se l'« incorpo-
rent » — « j'en vois », disait-il, « qui se transforment et se transsubstantient en autant de nouvelles figures et de nouveaux êtres qu'ils entreprennent de charges ». Cependant, en dépit de ces remarques sur le danger de « se départir de soi », il est encore des fonctionnaires qui se transforment dans leurs fonc-tions jusqu'à s'y transplanter. Vous n'êtes pas de ceux-là, Madame. Chez vous, le personnage administratif n'a jamais absorbé l'être *humain*, et de celui-ci vous avez gardé le signe

le plus authentique, à savoir la bonté. Et nous n'entendons point parler ici de cette sorte de bienfaisance ; elle est estimable, mais qu'elle a peu de valeur à côté de l'autre, de la bonté privée, de tous les instants, et comme des intéressés seuls parce que la main droite a résolu d'ignorer ce que faisait la main gauche ! C'est cette bonté que nous avons aimée en vous, Madame ; mais les aspects en ont été si multiples que nous ne saurions les rappeler tous. Vous dépenser en démarches pour les autres, vous charger, au prix de veilles ou de journées de travail commencées dès trois heures du matin, de la tâche que telle ou telle de vos collaboratrices ne pouvait accomplir ; recevoir chez vous des isolées, des orphelines, des pupilles, les suivre plus tard dans le mariage et les différentes phases de leur vie ; soigner de vos propres mains les malades de votre entourage, leur apporter un réconfort matériel ou moral, toutes ces marques de dévouement, et bien d'autres encore, n'ont été, en effet, que quelques-unes des formes de cette bonté ingénieuse et toujours active. Vous n'avez jamais vu une peine sans essayer de l'adoucir, et chaque fois que l'une de nous a souffert, elle a trouvé en vous une amie. Il y a plus. En butte de temps à autre à certaines petitesesses, à ces sentiments peu nobles auxquels sont inévitablement exposés, au cours d'une longue carrière, ceux-là même que leur fidélité du devoir transforme en reproche vivant pour les consciences moins scrupuleuses, non seulement vous avez pardonné, mais selon la règle d'or, vous avez répondu au mal par le bien.

Aussi, ne saurait-il être question pour nous de vous dire adieu. Nous nous séparons matériellement, mais votre exemple demeure dans ce lycée où vous avez mis, durant 31 ans, le meilleur de vous-même : le respect du devoir et la bonté. Au nom de mes collègues, et en mon propre, soyez assurée, Madame, que vous serez toujours des nôtres par l'esprit.

Toutes, nous lirons avec émotion la réponse de Mme la Directrice :

MESDAMES,
MES CHÈRES ENFANTS,

Je vous remercie, et je suis profondément émue de ce que vous venez de me dire, mais je proteste contre des éloges qui

dépassent certainement la valeur de ce que j'ai pu faire au lycée pendant les années de ma direction.

Je vous ai aimées, et je vous aime ; vous avez été pour moi des « filles » enfants petites et grandes que vos parents m'ont confiées depuis 31 ans ; alors, avec mon cœur et sans effort, j'ai désiré de vous connaître et de vous être utile, et je n'ai rien mis d'autre dans ma vie qui était ainsi assez remplie. Là est tout mon secret, et je n'y ai pas de mérite.

Et j'ai trouvé d'ailleurs des collaborateurs et des collaboratrices si dévoués, si élevés au point de vue moral que ma tâche en a été singulièrement allégée. Merci à eux, à tous et à toutes, merci à ceux qui ont déjà pris leur repos ou qui nous ont quittées, appelés à d'autres devoirs, merci et hommage à ceux et à celles que la mort nous a ravis au cours de ces années.

Oui, je vais quitter le lycée, mais j'y laisse le meilleur de mon cœur, et je compte que vous toutes (je vous le demande à toutes) vous travaillerez à maintenir à la maison son caractère essentiel qui est d'être une grande famille où chacune se retrouve chez soi. Je veux espérer que des occasions se produiront dans la vie du lycée qui me ramèneront parfois au milieu de vous. Ce seront mes jours de joie.

Je ne quitterai d'ailleurs pas Paris, et je me sens encore assez vaillante pour pouvoir encore m'occuper de la jeunesse. Je vous ferai connaître mes projets à ce sujet, en leur temps (1).

Avec moi va s'en aller un des professeurs les plus anciens de la maison, un de ceux que toutes les générations d'élèves ont connu et apprécié et à qui, en votre nom et au mien, j'adresse tous mes remerciements pour sa dévouée collaboration, tous mes regrets pour son départ. Mlle Moria, atteinte elle aussi, par la limite d'âge, vient d'être avisée qu'elle serait mise à la retraite au 1^{er} octobre prochain.

Nous dirons aussi adieu, je veux espérer au revoir, à Mme Favier, professeur au collège de Cambrai, qui s'est dévouée sans compter pendant ces années de guerre et que la réouverture du collège de Cambrai va nous enlever.

(1) Mme la Directrice se propose d'organiser une série de promenades archéologiques dans Paris.

Pour la dernière fois donc, mes enfants, je préside votre distribution des Prix. A cette occasion, je vous redirai seulement ce que vous avez entendu bien des fois de moi : travaillez.

Travaillez à acquérir les connaissances qui feront de vous des femmes utiles, donc écoutez avec attention les leçons que vous venez chercher ici et suivez docilement les conseils qui y sont donnés. Travaillez surtout à vous vaincre, à vous oublier ; aidez, de toutes vos forces, ceux qui ont charge de vous. C'est le vrai remerciement que vous leur devez. Ne faites pas de vous le centre qui attire et absorbe, rayonnez, au contraire, et dépensez-vous pour les autres ; méritez chacune le beau titre qui est le vôtre : *élèves* ; montez plus haut, toujours plus haut ; montez, élevez-vous en science, en valeur morale et nous serons pleinement payées de nos peines, et vous serez de vraies Françaises capables de contribuer à relever dans notre glorieux pays les ruines qu'y ont semées d'implacables ennemis.

C'est à cela que devraient tendre tous vos efforts — ce doit être votre but — car il ne faut pas oublier que les heures tragiques des années qui s'achèvent nous créent des devoirs pour les heures qui suivent le jour de la Victoire.

Demandez-vous, en cette fin d'année, si vous êtes bien sur la bonne route.

* Je laisse à votre conscience le soin de répondre à cette question. Mais je suis sûre que toutes vous entrerez dans le repos des vacances avec le ferme propos de vous donner dans l'avenir tout entières aux autres, même et surtout s'il en coûte à votre mollesse et à votre égoïsme.

N'êtes-vous pas désireuses maintenant de savoir dans quelle mesure le lycée a contribué cette année aux œuvres diverses qu'on a proposées à votre générosité :

Les œuvres anciennes et nouvelles vivent et sont prospères ; jugez-en :

Le Sou du Samedi, œuvre de solidarité scolaire, a produit 550 fr. et j'ai pu payer en tout ou en partie les frais d'études pour deux d'entre vous.

La Préservation de l'enfance contre la Tuberculose a fourni

1.212 fr. Vous avez deux pupilles et j'ai des fonds qui assurent leur pension jusqu'à la fin de leur séjour à l'œuvre.

L'Œuvre des Pupilles de l'École, destinée aux orphelins de la guerre, a réuni, cette année, plus de 1.200 fr.

L'Ouvroir a été supprimé. Mais avec le reliquat de sa caisse, et des quêtes continuées chaque lundi, nous avons relevé de sa ruine une famille de Dormans que nous avons pourvue des meubles et objets de première nécessité.

Le Livre de l'Aveugle, œuvre à laquelle se sont intéressées beaucoup d'entre nous qui sont devenues d'habiles imprimeuses, à tel point qu'on leur a demandé d'imprimer le catalogue de cette bibliothèque d'aveugles.

Mais une fondation doit retenir entre toutes votre attention : c'est l'Association des Anciennes Élèves, dont bien des membres sont ici aujourd'hui. Le témoignage si émouvant qu'elles m'apportent, à cette heure, de leur fidèle affection, doit vous prouver combien est vrai ce que je vous disais en commençant : « Le caractère essentiel de notre maison est d'être une grande famille. » En effet, je regarde et je reconnais « mes filles » de la première heure : elles m'entourent à l'heure cruelle de la séparation, mais elles viennent aussi vous dire qu'elles vous attendent, vous, les jeunes, pour continuer leur œuvre, pour en assurer la prospérité, et avec elles je vous prie instamment de vous faire inscrire. Vous pouvez faire partie de cette Association comme sociétaires perpétuelles ou simples sociétaires quand vous aurez quitté le lycée, comme aspirantes dès la 3^e année. Il suffit que vous donniez votre nom avec une autorisation de vos parents et que vous payiez la très modeste cotisation annuelle. Vous recevrez le *Bulletin* de l'Association et serez ainsi tenues au courant de la vie du lycée. Vous saurez tout ce que font vos aînées, vous apprendrez par exemple que beaucoup d'entre elles se sont dépensées sans compter pendant la guerre, les unes dans les hôpitaux, telles : Antoinette Lecoq, qui a reçu la Médaille des épidémies ; Mathilde Duchemin et Hélène Rott, qui ont servi au front et sont titulaires de la croix de guerre ; les autres dans des foyers du soldat, assez près du front pour qu'elles aient dû se replier au moment de la dernière avance de l'ennemi : c'est Laurence Dupuy, c'est Andrée Karpelès ; une

autre encore, automobiliste militaire, qui a évacué pendant plusieurs nuits, poursuivie par les obus ennemis, l'hôpital de Compiègne et a reçu des félicitations de l'autorité militaire : c'est Suzanne Karpelès.

Et j'en passe — j'en suis sûre — mais je vous les propose toutes en exemple.

Le *Bulletin* de l'Association vous fera connaître aussi les œuvres sociales dont s'occupe le lycée : la Société de bienfaisance qui a besoin de tant de concours actifs, société dont Mlle Scott a été et est encore l'âme et qui a pour présidente Geneviève Maury.

Vous saurez aussi pourquoi la vente de charité annuelle — et tant d'autres choses encore.

Je suis certaine que vous voilà toutes désireuses de répondre à l'appel que je viens de vous faire.

Avant de vous distribuer les récompenses que vous a méritées votre travail, il me reste un douloureux devoir à remplir.

C'est un hommage respectueux et reconnaissant que nous devons rendre à la mémoire de M. Camille Sée, promoteur de la loi qui a créé l'enseignement secondaire des filles et à qui nous devons nos lycées. Il a été brusquement enlevé il y a peu de temps.

C'est un souvenir reconnaissant que j'adresse en votre nom à toutes à la mémoire de Mme Jobbé-Duval qui vient de mourir après une très longue et très cruelle maladie.

Enfin, offrons toutes nos sympathies à notre chère et si dévouée Mme Armagnat que la guerre a frappée cruellement, qui pleure son fils tué en juillet 1918 et dont elle est restée sans nouvelles pendant plus de 8 mois et qui vient de perdre son mari.

La lecture du Palmarès et la distribution des récompenses interrompt Mme la Directrice qui ajoute ces derniers mots :

Les vacances sont ouvertes, reposez-vous, vous l'avez bien mérité, et vos succès aux examens (Baccalauréat de philosophie, 12 reçues sur 12 ; Langues-sciences, 7 reçues et 2 admissibles sur 11 ; Latin-sciences, 5 sur 5), prouvent que vous avez travaillé : c'est le meilleur des remerciements que vous puissiez adresser aux professeurs qui vous ont préparées.

Reposez-vous donc, enfants, mais trouvez quelques loisirs pour travailler pour la Vente de Charité et n'oubliez pas que le croiseur « le Guichen » est votre filleul, que la Ligue maritime vous demande des pochettes de couture pour les matelots — or j'en ai 16 ! vous pensez bien que je n'ai pu en faire l'envoi au commandant du bateau. Je serais heureuse d'en réunir un grand nombre avant la fin des vacances.

Et maintenant merci, mes chères enfants, du superbe souvenir que vous m'avez fait remettre ; merci des fleurs, merci surtout de la lettre qui les accompagnait. Ce me seront de précieux gages de vos sentiments affectueux et reconnaissants. Je ne vous oublierai pas et je vous dis seulement au revoir, non adieu.

Mme la Directrice a repris place au milieu des professeurs.

Des chœurs se font entendre : c'est Mme Mansoy qui les dirige et Mme Martin qui en chante les soli.

Mais tout le monde est debout, de nouveau, pour écouter la *Marseillaise* dont Mme Dumont chante les couplets d'une voix où vibre toute l'émotion d'un tel jour.

Mlle Dupuy entraîne alors Mme la Directrice vers la salle des Anciennes Elèves.

De nombreuses « Anciennes » sont là pour lui dire au revoir ; quelques-unes (Hélène Viénot, Mme Marillier, Mme Schlessler) ont quitté les occupations fort absorbantes ; d'autres, telle Mlle Alice Ligonier, arrivée le matin du Mans pour repartir à 2 heures, sont venues tout exprès de très loin.

Sur la table, près d'une gerbe de fleurs, une garniture de bureau, coupes et pendule, attend Mlle Stoude, à côté d'un cahier délicatement illustré par Andrée Karpelès, où sont inscrits les noms de toutes celles qui ont souscrit pour offrir ce souvenir.

« Chère Madame, dit Mlle Dupuy, quelques-unes de vos anciennes Filles ont pu se réunir ce matin, pour vous entourer dans cette dernière journée des Prix, et tâcher de vous exprimer — bien mal — leur reconnaissance et leur affection.

C'est grâce à vous que nous vivons.

Vous avez fondé l'A. et, en vraie mère dévouée, vous vous êtes prodiguée pour elle, inlassablement.

Présidente après présidente, nous nous sommes succédées ; nous avons toujours trouvé en vous celle qui conseille, qui guide, qui inspire.

Si occupée que vous ayez été — et nous savons que vous n'avez jamais connu la journée de huit heures, vous, — vous avez toujours assisté, à nos Réunions comme P. H., aidé à la rédaction de nos bulletins, contribué à organiser nos fêtes et nos ventes.

Cette aide visible n'est pas encore ce que vous avez fait de mieux pour nous : ce qui nous a vraiment soutenues, c'est votre haut exemple, votre sympathie que nous sentions si active et si réchauffante, votre énergique droiture ; en un mot votre force et votre bonté.

Malgré votre départ, nous voulons que tout cela nous reste : nous vous garderons avec nous, et vous nous aiderez à progresser toujours dans la voie où vous nous avez entraînées.

Gardez-nous aussi dans votre mémoire et dans votre cœur : cela nous était si doux de nous sentir chacune individuellement connue et chérie.

Ensemble, maintenant, nous vous prions d'accepter ce souvenir. Puisse cette petite pendule ne sonner pour vous que des heures heureuses, et puisse son tic-tac familier, redire à vos oreilles les paroles d'affection et de reconnaissance qui ne savent pas bien sortir de nos lèvres. »

Nous devinons Mme la Directrice très émue, tandis qu'elle remercie, et bien que tout le monde s'efforce de sourire, plus d'une, professeur ou ancienne élève, sent une légère buée lui monter aux yeux, au moment de l'au revoir définitif.

Mais, notre présidente ne veut pas nous laisser oublier que nous sommes à l'avant-veille de la grande fête de la victoire : se mettant au piano, elle entonne les couplets de la « *Madelon de la victoire* », dont, en chœur, toutes reprennent le refrain, puis de l'entraînant « *Verdun — on ne passe pas* » de Mercier.

Dans la mélancolie de cette séparation, il y a pour nous, une ultime douceur à communier avec notre Directrice dans la joie de la Paix glorieuse, après avoir vécu avec elle les années douloureuses et angoissées qui viennent de s'écouler.

Mme la Directrice, profondément touchée et émue des témoignages affectueux qu'elle a reçus de toutes « ses filles », des lettres et des télégrammes qui lui sont parvenus, exprime ses regrets de ne pouvoir, quant à présent, envoyer de remerciements personnels à toutes celles d'entre nous qui sont venues au lycée le 12 juillet et à toutes celles qui lui ont écrit.

Mais, peu de jours après les Prix, elle adressait à notre Présidente ces mots que toutes liront avec émotion :

« Merci encore à vous et à vos compagnes de l'émouvante journée que vous m'avez faite le 12 juillet ; elle me sera un inoubliable souvenir et a contribué à rendre moins pénible mon départ. Merci aussi de votre délicate pensée, de fonder un prix en mon nom. »

Réunions du Mois

Jeudi 9 octobre. — Réception au Lycée des enfants rentrant des Colonies de Vacances.

Jeudi 13 novembre, à 2 heures. — Réunion de Bienfaisance.
Préparation de la Vente de Décembre.

Dimanche 9 novembre, à 2 heures. — Cercle amical.

1. Association des Anciennes Elèves

Citations

Deux croix de guerre ont été vaillamment gagnées par deux des nôtres qui, pendant quatre ans et demi, n'ont cessé de se dévouer au soin des blessés et des malades, dans les circonstances les plus périlleuses.

Nous sommes heureuses et fières de reproduire ici le texte des belles citations méritées par nos compagnes : Hélène Rott et Mathilde Duchemin :

1^{re} armée et C¹ Supérieur.

•des 6^e et 20^e régions.

Etat-Major.

1^{er} BUREAU.

Au Q. G. A.

Le 28 mars 1919.

ORDRE GÉNÉRAL N° 250

Le Général Commandant la 1^{re} armée cite à l'ordre du Service de Santé de l'armée.

Mademoiselle Rott, Hélène-Jeanne, Infirmière-Major S. B. M. à l'hôpital complémentaire de Châlons-sur-Marne : « attachée à la formation depuis le 2 août 1914, a rendu les plus éminents services, notamment au moment de l'évacuation de l'hôpital, le 3 septembre 1914.

« Durant les différents bombardements de la ville par avions et par pièces, alors que la plupart des habitants, militaires comme civils, allaient coucher à la campagne où s'abriter dans les caves, est demeurée *volontairement* au centre de la ville avec les malades, les encourageant par son attitude digne, calme et courageuse pendant que des projectiles tombaient à proximité de l'hôpital. »

Le Général de Division Commandant la 1^{re} armée,

Signé : DEBENNEY.

Mathilde Duchemin, Infirmière de l'U. F. F.

« Aux armées depuis le début de la campagne, s'est distinguée dans les Vosges, en Serbie, dans le secteur de Verdun, par son énergie, son inlassable dévouement et son courage dans des circonstances très critiques. »

Morts pour la France

Le Sous-lieutenant JEAN ARMAGNAT.

Monsieur HENRI ARMAGNAT.

Un des professeurs de la première heure, Mme Armagnat, qui s'est dépensée sans compter pour les veuves de guerre et nous a donné à toutes un haut exemple de dévouement a été deux fois frappée dans ses affections les plus chères :

Un de ses fils le Sous-lieutenant, Jean Armagnat, porté disparu depuis le 31 juillet 1918, a été retrouvé parmi les morts du combat de Moronvilliers — Il est tombé face à l'ennemi, en pleine lutte, en pleine gloire

Puis son mari, M. Henri Armagnat, est mort il y a quelques semaines après une courte maladie. C'était un des hommes les plus éminents parmi les Ingénieurs électriciens — un savant modeste et désintéressé qui s'est dévoué, jours et nuits, dans des travaux de radiographie militaire, depuis le

début de la guerre — passant des tranchées de première ligne à des ascensions en avion, à un âge où il était dégagé de toute obligation militaire.

La croix de la Légion d'honneur avait reconnu les services considérables qu'il a rendus au pays.

Sa mort est un deuil et une perte pour la France.

Nous nous inclinons devant ces deux héros et nous prions Mme Armagnat de trouver, ici, pour elle et pour les siens, l'expression de toute la part que nous prenons à sa douleur.

Monsieur MAURICE CHANTEAU.

Mlle Schlessler, professeur au Lycée et Mme Jean Schlessler, (Henriette Merson) déjà douloureusement frappées par la mort du Capitaine Jean Schlessler, leur frère et mari, tué à l'ennemi devant Verdun, nous annoncent la mort de leur neveu, M. Maurice Chanteau, tombé au champ d'honneur, le 16 avril 1917, au Mont-Sapigneul, à l'âge de 33 ans.

Nous prenons part à leur deuil, et leur envoyons des condoléances émuës.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

— Mlle Charlotte Picard, avec M. Edgard Meyer.

— Mlle Simone Fauconez, avec M. Edouard Basély, Lieutenant au 39^e régiment d'Infanterie, décoré de la Croix de guerre

— Mlle Elise Salignac, avec M. Edward Allan Rushford, Major, Medical Corps United States Army.

— Mlle Marguerite Michel, avec M. Maurice Schwaab, Maître de chapelle de N.-D. de la Miséricorde, décoré de la Croix de guerre.

— Mlle Marie-Louise Castaing, avec M. Maurice Schnetzler, Lieutenant au 70^e régiment d'Infanterie, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre.

— Mlle Mathilde Cormier, avec M. F. Pavot, Architecte diplômé par le Gouvernement.

— Mlle Madeleine Foucault, avec M. Marcel Meignen, Lieutenant au 14^e régiment de Chasseurs, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre.

— Mlle Louise Neugass, avec M. Charles Chairy, Avocat à la Cour d'appel.

— Mlle Elisabeth Strauss, avec M. Louis Y. Baer.

— Mlle Lucie Chapsal, avec le Capitaine-aviateur Guy Devezeaux de Lavergne, Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre.

— Mlle Berthe Mispoulet, avec M. David Crosland, Ingénieur-Electricien.

— Mlle Yvonne Pouré, avec M. Joseph Braveray.

— Mlle Renée Treignier, avec M. Adolphe Ancel, Secrétaire général de l'Oise.

— Mlle Suzanne Fenouil, avec M. Léon Georges Destrubé, Lieutenant-pilote-aviateur aux Armées anglaises.

— Mlle Suzanne Bloch, avec le Lieutenant M. Roger Lévy.

— Mlle Céline du Ferron, avec M. Louis Champenois.

— Mlle Yvonne Geai, avec M. Henri Boubié, Adjudant d'Infanterie coloniale, Médaillé militaire, décoré de la Croix de guerre.

— Mlle Germaine Sarrut est fiancée à M. Paulin Borgeaud, propriétaire et négociant à Alger, vice-Consul du gouvernement suisse.

Nous adressons à nos compagnes, nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissances

— M. et Mme Nassoy (Yvonne Schaettel) sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Odile.

— M. et Mme Polle (Marcelle Didier) nous annoncent la naissance de leur fils Gérard.

Nous leur envoyons nos cordiales félicitations.

Décès

Mme JOBBÉ-DUVAL.

Nous avons eu le très grand chagrin d'apprendre la mort de Mme Jobbé-Duval, après une longue et très cruelle maladie.

Lorsque Mme Jobbé-Duval, nommée Inspectrice de l'Éducation physique, avait quitté le Lycée où elle avait enseigné pendant plus de vingt ans, rien ne pouvait faire supposer qu'elle serait enlevée aussi prématurément. — Il semblait que de longues années lui étaient réservées, pendant lesquelles nous la reverrions avec joie, — et elle n'a pu revenir au milieu de nous.

Nous saluons, ici, sa mémoire avec émotion et reconnaissance et nous prions sa famille d'accepter l'expression de notre douloureuse sympathie.

On nous annonce la mort de :

— M. François Dujardin-Beaumetz, Ingénieur civil, administrateur de la Société générale du *Petit Journal*, père de Mme Lemoine, Marie Dujardin-Beaumetz, grand-père de Mlles Suzanne et Madeleine Huguet, élèves de 1^{re} et 2^e préparatoires.

— M. Adolphe Gruenais, grand-père de Mlle Andrée Gautier.

— Mme Lecomte, grand'mère de Mlle Thérèse Lecomte.

— Mme Grimaud, mère de Mlles Charlotte, Mathilde et Marguerite Grimaud.

— M. Louis Labarre, père de Mlle Hélène Labarre.

— Le capitaine et Mme Henri Toire (Antoinette Laurent) ont la douleur de nous faire part de la mort de leur fils Gérard.

Nous adressons à nos compagnes douloureusement éprouvées, l'expression de notre profonde sympathie.

Union des Associations Vente au profit de la Maison des Lycéennes

A notre dernière Assemblée générale il avait été question de la situation précaire où, par suite de la guerre se trouvait la Maison des Lycéennes, 5, rue Amyot.

Une vente de charité au bénéfice de cette fondation de l'Union des Associations, avait été annoncée pour le mois de mai.

Elle a eu lieu dans les salons du Ministère de l'Instruction Publique, les 24 et 25 mai, et les efforts collectifs des Lycéennes de France, pour sauver « leur Maison », ont obtenu plein succès, puisque le bénéfice net de ces deux journées s'est élevé à 19.000 francs.

L'Association des Anciennes Elèves du Lycée Molière avait assumé la charge de tenir le *Buffet*.

De toutes parts, des concours variés furent offerts :

L'Association des Anciennes élèves vota une subvention de 75 francs, qui permit de couvrir les frais d'installation.

Plusieurs anciennes élèves envoyèrent des dons personnels.

Enfin, une collecte faite par les aspirantes dans les grandes classes du lycée rapporta 100 francs.

Beaucoup d'entre nous, contribuèrent à la réussite du buffet, en fournissant des produits qu'elles-mêmes avaient confectionnés, qui de succulents plum-cakes, qui d'exquises truffes au chocolat. D'autres avaient envoyé des chaussons fourrés, des gâteaux à la crème, des sandwiches, etc.

Nos compagnes nous avaient aussi fait cadeau de jambon, de chocolat, de lait condensé, que nous accueillîmes avec un vif plaisir, puisque cela nous permit de diminuer d'autant les frais, pour que le bénéfice soit plus considérable.

Nous avions un peu une installation de fortune, mais l'ensemble était coquet, agréable à l'œil, grâce à celles d'entre nous qui apportèrent napages, théières, etc., et offrirent des fleurs pour orner le buffet et les petites tables disséminées dans la salle et le jardin.

Le service était fait par de nombreuses vendeuses qui

rivalisèrent de zèle et de complaisance. Mme Martin, la directrice de la Maison d'Éducation du Lycée Molière, eut l'amabilité de nous envoyer chacun des deux jours, une dizaine de ses pensionnaires qui, sous la direction d'une surveillante nous fournirent une aide précieuse ; elles secondèrent avec efficacité les autres vendeuses, parmi lesquelles se trouvaient Mlles Bergmann, Feist, Forsange, Labarre, Löwengard, Mme Lévy (S. Bernheim) Mlles Romand et Hélène Weill, anciennes élèves et élève actuelle du Lycée Molière.

Grâce à toutes ces bonnes volontés le comptoir du buffet produisit 1.069 fr. 25 ; ce qui, après défalcation des frais, laissa un bénéfice net de 926 fr. 20, résultat assez appréciable puisqu'aucune carte personnelle n'avait été envoyée par les vendeuses.

D'autre part, la *tombola Artistique*, que Mme Delzant (Andrée Belin), avait accepté d'organiser, a rapporté 6.540 fr. ce qui, ajouté au produit de la vente, représente une somme totale dépassant 25.000 francs.

Dans ce concours de bonnes volontés, l'Association des Anciennes élèves du Lycée Molière a, une fois de plus, manifesté son esprit de solidarité et prouvé qu'on ne s'adresse pas à elle, en vain.

Celles qui ont contribué à ces heureux résultats en seront récompensées, si d'aventure elles vont faire une visite rue Amyot. Elles verront maçons, plombiers et peintres déjà à l'œuvre, pour réparer la vieille maison, afin qu'à leur prochaine rentrée les jeunes travailleuses y trouvent une installation confortable.

Sociétaires perpétuelles

Mme F. Pavot (Mathilde Cormier), 27, bd. Pater à Valenciennes, Nord.

Mlle Madeleine Courtin, Professeur de Physique au lycée de garçons d'Amiens, Somme.

Sociétaires nouvelles

- Jeanné Cadet, 2, rue d'Auteuil, 16^e.
Valentine Dreye, 5, Avenue de Valenciennes à Cambrai
(Nord).
Zina François, Sézanne (Marne).
Geneviève Gillet, 5, rue Robert Turquan, 16^e.
Colette Henriquez, 14, quai de Passy, 16^e.
Marie-Louise Thiallier, 1, Place Armand Carrel.
Valentine Verhelst, Malo-les-Bains (Nord).
Marie-Thérèse Devos, 19, rue Desborde-Valmore, 16^e.
Marcelle Pluot, 11, rue de la Tour 16^e.
Marietta Martin, 28, rue de l'Assomption 16^e.
Yvonne Pichard, 2, rue du D^r Blanche 16^e.
Yvonne Burgaz, 20, avenue Bosquet, 7^e.
Madeleine Kopp, 5, Villa Mozart, 16^e.
-

Aspirantes nouvelles

- Nina Kapoulinsky, 20, rue d'Alsace, Courbevoie (Seine).
Gisèle Emden, « Le Paton » à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
Adrienne Polack, 44, avenue Mozart, 16^e.
Yvonne Polack, id.
Jacqueline Devin, 18, rue des Maronniers, 16.
-

Examens

Certificat d'Etudes secondaires

Mlles	Mlles
Etiennette Appert.	Marie-Louise Bonte.
Simone Barral.	Paule Bonte.
Geneviève Bechmann.	Emma Bracéras.
Elisabeth Bernheim.	Danielle Brouet.
Simone Bezault.	Sofia Camacho.
Suzanne Bloch.	Suzanne Ceccaldi.

Lucile Cerbelaud.
Simone Culliéret.
Marie Denise.
Geneviève Dentan.
Paule Dufauret.
Lucienne Dulong.
Lucienne Dusart.
Odette Franck.
Zéna François.
Marcelle Gauthier.
Marie-Thérèse George.
Geneviève Gregh.
Antoinette Grignon.
Marcelle Haas.
Nathalie Huttner.
Andrée Hyafil.
Asta Imbert.
Mina Kapoustinsky.
Suzanne Kastler.
Georgette Kauffmann.
Renée Krüger.

Olga Lazerges.
Madeleine Lenclos.
Odette Mathias.
Paula Merwart.
Elsa Meynier.
Geneviève Montbarbon.
Marie-Louise Morel.
Alice Noël.
Alice Plantivaud.
Marcelle Pluot.
Jeanne Regeat.
Madeleine Rogier.
Marie-Louise Schlessler.
Marie-Louise Thiallier.
Denise Valentin.
Laurence Verdier.
Valentine Verhelst.
Lucie Vincent.
Solange Weil.
Germaine Westermann.
Simone Zimberg.

Diplôme de fin d'Etudes secondaires

Mlles
Sabine Arnou.
Marie-Thérèse Devos.
Valentine Dreye.
Georgette Guichard.

Mlles
Olga Halperson.
Simone Hannotin.
Elisabeth Lartigue.
Marie-Thérèse Lion.

Baccalauréats

Philosophie

Mlles
Suzanne Brunet.
Germaine Courtois.
Suzanne Dreyfus.
Geneviève Gillét.
Suzanne Héloir.
Frédry Lelmann.

Mlles
Marrietta Martin.
Marie Perrelet.
Lise Rousseau.
Simone Rousseau.
Geneviève Thomas.
Madeleine Weiller.

Langues-Sciences

Mlles
Marthe Cahen.
Paule Cahen.
Simone Jalbert.
Lucie Jardillier.

Mlles
Elisabeth Lartigue.
Marguerite Labro.
Adrienne Polack.
Dinah Abragam.

Latin-Sciences

Mlles
Mireille Ardouin-Dumazet.
Paule Bernard.
Thérèse Bernheim.

Mlles
Adrienne Brunschvicg.
Yvonne Burgaz.
Annie Deck.

Latin-Langues

Mlles
Marie-Madeleine Farin.
Hélène Gorodiche.
Olga Halperson.
Andrée Hazan.
Danielle Hennecart.
Françoise Henry.
Marie-Thérèse Lion.

Mlles
Juliette Noël-Bouton.
Jeanne Odier.
Marguerite Pinloche.
Marguerite Quidor.
Ethel Van Deth.
Nathalie Zoukitch.
Jeanne Meynier.

Diplôme S. P. C. N.

Mlle Aimée Roux.

Licence et Sciences naturelles

Mlle Céphyse Lapiquonne.

Baccalauréat de Droit

Mlle Yvonne Herluisson.

Licence d'Anglais

Mlle Thérèse Hazan.

Errata à l'Annuaire et Changements d'adresses

- Mme Bourdier (Louise Durand), 56, rue de La Boétie.
Denise Kahn, 5, rue Goëthe, 16^e.
Mme Jeanne Etlin, 82, rue du Ranelagh, 16^e.
Mme Guignot, (Marthe Pommier), 15, boulevard de la Reine à Versailles (S.-et-Oise).
Mlle Camille Michel-Briand, 7, rue Guy-Patin.
Mme Destrubé (Suzanne Fenouil), Valley Ranch Rife near St-Paul de Metis, Alberta (Canada).
Mme Bargeton (Jeanne Sarrut), 99, rue Monteaux à Marseille (B.-du-R.).
Milles Fournès, 32, rue de la Source, 16^e.
Mme Charpentier (Charlotte Douchez), 34, bd. Excelmans, 16^e.
Mme Trèves (Sophie Cahen), 60, av. Malakoff, 16^e.
Mme Martineau (Sabine Pontsevrez), Société de Métallurgie, Boite postale N° 28, Caen (Calvados).
Mme Pierre Lévy (Elise Dreyfus), 4, rue du Béguinage, Douai, (Nord).
Mlle Suzanne Radais, 3, rue Robert Turquam 16^e.
Mme Moreau (Marguerite Radais), Professeur au Collège de Laval, 42, rue Crossadière, Laval (Mayenne).
Mme Augier, 117, bd. Excelmans.
Milles Hélène et Yvonne Burgaz, 20, avenue Bosquet, 7^e.
Mme Chabot-Gessner, Hôtel Bauer au Lac, Zurich (Suisse).

C'est par erreur que les noms de Mlles Idelette et Suzanne Perrelet figurent dans la liste des sociétaires perpétuelles.

— o o o —

2. Société de Bienfaisance

Les vacances de 1919

L'organisation des vacances de nos enfants a été, cette année fort compliqué.

La *Ligue Fraternelle*, en effet, a renoncé à se charger du

placement des petits Parisiens. Elle ne s'est occupée que d'assurer des vacances aux enfants des régions libérées. Ce n'est que grâce à Mlle de Gourlet qu'une *exception unique* a été faite en faveur du Lycée Molière, dont elle a bien voulu garder excellent souvenir. Mais son intervention même, n'a pu nous permettre que d'envoyer à *St-Gildas*, pour 3 mois (juillet, août, septembre), 8 de nos petites filles.

Ce chiffre était bien loin d'égaliser celui que nous avons atteint l'an passé, alors que Mlle André Lebon, mettait un infatigable dévouement à nous placer garçons et filles, en Bretagne, dans les Deux-Sèvres, dans la Charente-Inférieure, etc. Disons à ce propos toute la dette de gratitude que nous avons contractée envers cette femme de cœur qui, en quittant la *Ligue Fraternelle*, laisse un si grand vide et de si vifs regrets.

Parmi les 8 pensionnaires de l'Abbaye de St-Gildas (Morbihan), l'une, petite orpheline de guerre, dont la mère est morte en 1914, et dont le père est tombé à Verdun, nous a été recommandée par Hélène Viénot, dont elle est l'élève. Pour une autre, la petite Fernande Brossard, nous avons voulu assurer un séjour entièrement gratuit, en souvenir de ses deux grands frères tués à l'ennemi et en témoignage affectueux de respectueuse sympathie pour la malheureuse mère. Ces séjours de 3 mois ne nous reviennent d'ailleurs qu'à *150 francs chacun, voyage compris*.

10 autres de nos enfants sont à *Villefavard*, pour environ 7 semaines, moyennant le prix très modique de 45 francs par mois. Mlle Maury tient à couvrir les frais de voyage devenus considérables, malgré les réductions que veulent bien nous accorder les Cies de Chemin de fer. Retourner à *Villefavard*, est le rêve de tous ceux qui y ont passé : Une mère de famille, a voulu payer intégralement la pension de son petit Marcel, pour être certaine qu'il irait bien là. Un autre, habitué de *Villefavard*, le jeune Percin, continue à bénéficier de la mensualité de 50 francs, que lui avait alloué le Comité Lafayette.

Pour 12 de nos jeunes amis, dont les âges varient entre 13 ans 1/2 et 2 ans 1/2, une élève de 5^e année, Juliette Noël-Bouton, a offert de renouveler cette année en Saône-et-Loire, ce que Suzanne Fenouil avait fait, l'an dernier, dans la Sarthe. Aidée de sa mère et secondée par M. le Maire de *Rully*, elle

a placé nos enfants dans cette commune, chez des paysans connus d'elle et soigneusement choisis, moyennant une pension de 60 francs. Nous avons quelque peu hésité à laisser partir le benjamin, celui de 2 ans 1/2, mais sa grande sœur de 13 ans s'est engagée à veiller sur lui : « Il ne lui arrivera rien, je l'aime trop ! » a-t-elle déclaré. Nous nous sommes donc décidées à le compter parmi nos voyageurs, afin d'assurer un peu de repos à la mère, tout près d'avoir son 7^e enfant.

Grâce à Mme Halphen et à sa fille Mme Schneider, nous avons pu connaître *Sœur Fulaine*, qui, pendant la guerre, avait accueilli de jeunes réfugiés du Nord et dont la Maison devenue vide, a pu s'ouvrir à 13 de nos petites filles de 7 à 14 ans, et 9 petits garçons de 4 à 10 ans.

Le prix de la pension sera là, de 45 à 50 francs par mois. Une jeune veuve de guerre, mère de deux des enfants, y est aussi reçue gratuitement, en retour de quelques petits services qu'elle rendra à la Colonie. C'est une joie pour nous, de pouvoir aider nos mères à aller passer, ne fût-ce qu'une quinzaine de jours à la campagne, car nous constatons chez beaucoup d'entre elles un épuisement physique et une dépression nerveuse qui ne s'expliquent que trop, après ces cinq années de cruelle tension.

Enfin 14 enfants ont été envoyés à l'œuvre de Mme Franck-Puauz, dont 11 pour 2 mois, et 3 fillettes de 14 et 15 ans pour 1 mois seulement. Celles-ci : Renée et Blanche Rault ainsi que Georgette Huguét font partie du Cercle Amical. Cette dernière qui gagne déjà 3 fr. par jour et aide sa mère, veuve d'avant-guerre, a pu obtenir 1 mois de vacances qu'elle passera à Rochefort-Montagne (Auvergne).

Il était également urgent de faire respirer un air pur à Renée et Blanche Rault, dont la mère est très malade, aussi les a-t-on envoyées à Coutainville (Manche) où elles voient la mer pour la première fois.

Le séjour des grandes à la mer ou à la montagne coûte 80 francs par mois, plus le voyage. Heureusement M. le Pasteur Begner nous a apporté pour les petites Rault 30 fr. et 4 1/2 bourses de 30 fr. chacune. Nous n'avons donc eu à payer pour elles que 30 fr. et le voyage. En ce qui concerne le séjour de Georgette Huguét, Mme Wathner secrétaire de

L'Œuvre de la Chaussée du Maine a bien voulu réduire pour elle la pension à 60 fr. et faire remise des frais de voyage. Quels que soient les sacrifices nécessaires, nous pensons devoir faire tous nos efforts pour assurer des vacances à la campagne aux jeunes filles du Cercle, dont la plupart ont si grand besoin de se fortifier.

Mlle Maury qui fut présidente du Cercle longtemps avant de devenir celle de la Société de Bienfaisance est particulièrement préoccupée de la santé de nos jeunes filles et c'est bien grâce à elle que 4 d'entre elles ont pu cette année respirer l'air des champs, de la mer ou de la montagne.

Les séjours des autres enfants dont l'âge varie de 6 à 13 ans, coûtent cette année, à l'Œuvre de la Chaussée du Maine, 60 fr. par mois, plus les voyages et frais d'inscription. Il nous eût donc été difficile d'accorder 2 mois de séjour à 11 enfants, si nous n'eussions bénéficié pour eux de 5 demi-bourses, dont 2 données par Mme Delzant, et 3 autres accordées par Mme Franck-Puaux elle-même, en souvenir de Mme Marozeau qui, fut, pendant plusieurs années, une si généreuse amie de nos petits.

A cette liste déjà longue, il faut ajouter les enfants que nous avons aidés à aller passer leurs vacances dans leur famille : ce qui porte à plus de 80 enfants ou jeunes filles, le nombre de ceux qui ont pu avoir des vacances, grâce au Lycée Molière.

Ce qui nous touche particulièrement, c'est le prix que les parents attachent à ces vacances.

Le jour où 34 de nos petits partaient pour la Saône-et-Loire, — les « roses » s'embarquaient pour Louhans et les « bleus » pour Rully, — chaque groupe était accompagné d'une mère de famille non moins ravie que les enfants. Nous sommes toutes disposées à payer intégralement les vacances de l'enfant, lorsque nous savons l'aide nécessaire, mais nous constatons avec joie qu'un certain nombre de parents sont prêts à faire des versements importants, pour assurer aux petits ce qu'ils savent être si utile à leur santé.

Cercle Amical

Les dernières réunions de l'année ont été fort suivies ; nos jeunes filles apprécient de plus en plus leur bibliothèque qui s'est enrichie de plusieurs volumes ; elles montrent un goût très vif pour les poésies qui leur sont récitées à chaque séance, et, enfin les chœurs, sous la direction de Mme Balande et de Mlles Pignon et Turot ont accompli de notables progrès.

Malheureusement, nos jeunes amies, n'auront plus le plaisir d'entendre chanter à la rentrée Mlles Pignon et Turot qui sont venues aux réunions avec autant de bonne grâce que d'assiduité, car toutes deux terminent leur séjour à Sèvres.

En juin, ce fut la traditionnelle promenade au Bois, avec les jeux qui dégourdisent les jambes, alternés avec les jeux de société qui dégourdisent l'esprit.

Pour un certain nombre de nos invitées, c'était un peu un au revoir qu'elles venaient nous dire, car de nombreuses fiançailles nous ont été annoncées au cours de l'année et l'on n'attendait que la démobilisation pour célébrer les mariages. Nous avons eu plaisir à constater que ces jeunes fiancées se comptaient parmi les plus sérieuses et les plus intelligentes de nos amies. Nous les avons connues toutes enfants, nous les avons suivies et guidées jusqu'au moment où elles vont à leur tour créer un foyer : nous pensons bien remplir le but que nous proposons, si dans nos réunions, leur esprit s'est ouvert, si elles y ont pris le goût de ce qui est beau, bien et raffiné.

Nous sommes certaines d'ailleurs, que ces jeunes femmes ne nous oublieront pas plus que ne l'ont fait leurs aînées qui nous reviennent chaque fois que cela leur est possible.

La prochaine vente

Les vacances au grand air assurées à 80 enfants : voilà ce qui a pu être fait cette année, malgré les difficultés surgies de tous côtés pour gêner les départs à la campagne, malgré les prix de pension augmentés et le coût de toutes choses doublé. C'est grâce à la vente de décembre 1918, qu'on a pu arriver

à un tel résultat. Il dépend de nous de poursuivre l'effort et d'assurer pour nos jeunes amis *les vacances à la campagne de 1920*.

Il faut que la *vente qui aura lieu en décembre prochain* soit aussi fructueuse que les ventes de guerre, que celle de la victoire ; il faut qu'elle le soit d'avantage encore, car les charges de la Société de Bienfaisance augmentent.

Dès maintenant, que toutes se préparent, travaillent, recrutent des bonnes volontés : le but à atteindre en vaut la peine !



3. Œuvres de guerre et d'après-guerre

La cantine pour artistes et professeurs

Au moment où Mlle Moria, membre fondateur de notre Association, quitte le Lycée Molière où elle a enseigné pendant 31 ans, nous pensons qu'il est intéressant de reparler (1) de l'œuvre si utile à laquelle elle a consacré ses loisirs et son activité pendant les années si dures qui viennent de s'écouler.

C'est à Pâques 1919 seulement, qu'a fermé la *Cantine pour Artistes et Professeurs*, tenue par Mlle Moria, et où à force de ténacité, malgré des difficultés de toutes sortes, on a réussi pendant ces 4 ans, à servir 27.102 déjeuners à prix réduits, à une catégorie de travailleurs particulièrement éprouvés par la guerre.

Le livre de l'Aveugle

« Le livre de l'Aveugle » a eu un plein succès. Anciennes élèves et mères d'élèves actuelles ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Les imprimeuses ont été si actives qu'elles ont achevé le catalogue de la « Bibliothèque des Aveugles. » qu'on leur avait demandé d'imprimer.

(1) Voir le Bulletin de Novembre-Décembre 1914.

Maintenant, elles réclament des aides pour relire en les couvant, soit au lycée, soit chez elles, les volumes de ce catalogue.

N'a-t-il pas été dit qu'on ne s'adresse jamais en vain à l'Association de Molière ?

L'Ecole Rachel et l'organisation du travail féminin

Mlle Dupuis, ancienne élève du Lycée de Versailles, secrétaire du Secrétariat Féminin, œuvre de placement fondée par Mme Cruppi, nous entretient d'une école permanente d'enseignement technique féminin, qui n'est pas spécialement une œuvre de guerre, mais qui enseigne gratuitement des métiers dont le salaire est suffisant, et le débouché assuré aux veuves et aux éprouvées de la guerre qui n'avaient jusqu'ici exercé aucun métier rémunéré.

« Beaucoup de nos jeunes compagnes, nous écrit-elle, ne savent que faire après leur sortie du Lycée, ou ne peuvent matériellement pas continuer de longues études ; nous en avons aidé beaucoup par l'Ecole Rachel qui offre l'apprentissage gratuit de plusieurs métiers intéressants.

Les sections de cette Ecole, qui conviendraient très bien à d'Anciennes Lycéennes sont : la Section de Chimie, qui offre d'excellentes situations d'avenir ; la Section de retouche photographique et celle de Prothèse dentaire. Je pense que vous estimerez utile de faire connaître cette Ecole à toutes les Anciennes Elèves de votre Association. »

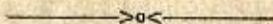
Nous remercions Mlle Dupuis de sa communication, et pensons en effet que tout établissement d'enseignement théorique féminin est appelé à rendre service à nos compagnes. L'Ecole Rachel, fondée par M. Léon Rosenthal, est installée 15, Quai Bourbon. Outre les 3 sections mentionnées plus haut, on y enseigne le bobinage électrique et le garnissage de membres artificiels. Ces divers métiers demandent peu de connaissances préalables, mais surtout de l'habileté de doigt, de l'attention et de l'assiduité. L'apprentissage n'exécède pas un délai de 6 mois. Les ouvrières-élèves doivent arriver à 9 heures du matin, sont libres à 6 heures du soir. Elles ont 1 h. 1/2 pour déjeuner et le déjeuner leur est donné, ainsi qu'un goûter à 4 heures. La blouse de travail et tous les instruments leur sont fournis.

La prothèse dentaire, qui convient parfaitement à des femmes de bonne éducation, peut être exercée dans son intérieur avec un outillage assez simple.

Pour la section où se forment des manipulatrices pour la chimie industrielle, et qui est provisoirement installée 16, rue de l'Estrapade, aucun titre n'est exigé à l'entrée, mais on doit subir un examen d'instruction générale.

Les ateliers de l'Ecole Rachel *placent* leurs élèves et paraissent devoir leur assurer assez rapidement un salaire rémunérateur.

Pour toute demande de renseignements ou de notice, s'adresser à la *Direction de l'Ecole Rachel, 15, Quai Bourbon*, ou à *Mlle Dupuis, adjointe à l'Association des Etudiantes de l'Université de Paris, 55, rue Saint-Jacques.*



Le Gérant: A. COUESLANT.

CAHORS IMP. COUESLANT (*Personnel intéressé*). — 21.893